

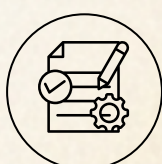


Bilan de compétences (24h)



CANDIDATS

Salariés et
demandeurs
d'emploi Travailleurs
Indépendants



PRÉ-REQUIS

Consentement
de l'intéressé



DURÉE

24h



TARIF

1 800€



Programme formation

BILAN DE COMPÉTENCES

Public

Salariés et demandeurs d'emploi Travailleurs Indépendants Accès aux personnes en situation de handicap : nous contacter

Pré-requis

- Consentement de l'intéressé

Durée

- 24h réparties en fonction des disponibilités du bénéficiaire.

Format

- Présentiel ou distanciel

Modalités d'accès

Nous contacter pour convenir d'un premier entretien téléphonique de présentation. Rappel sous 48h

- **Mobilisation du CPF** : respect du délai de 11 jours minimum – Code CPF 202 BDC 24
- **Pour les demandeurs d'emploi** : rapprochez vous de votre conseiller Pôle Emploi
- **Pour les agents de la Fonction Publique** : rapprochez vous de votre service des ressources humaines

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour étudier les modalités d'adaptation nécessaires, contactez notre référente handicap Madame Claire DELAHAYE – c.delahaye@lumanisy.com

Prix

1 800€

*organisme de formation non soumis à la TVA

Objectifs pédagogiques

- Mener une réflexion sur son devenir professionnel en terme d'évolution ou de reconversion.
- Faire le point sur ses possibilités d'évolution professionnelle.
- Construire un projet professionnel cohérent, adapté et finalisé, à partir de l'analyse de ses compétences et motivations.
- Définir, le cas échéant, un projet de formation ou de VAE.

Moyens pédagogiques

Le bilan de compétences est entièrement individualisé et se base sur :

- Des entretiens individuels conduits par des professionnels diplômés
- Des tests et outils d'orientations validés scientifiquement
- Des questionnaires de connaissance de soi
- De la mise en disposition de ressources documentaires (avec accès internet)

Equipe pédagogique

Tous les intervenants sont des professionnels formés aux méthodes d'accompagnement

- Psychologue du travail coach certifié consultant en ressources humaines formés à l'orientation et à l'évaluation ainsi qu'à l'élaboration des parcours via une étape de positionnement pour adapter le programme au besoin

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Finalisation d'un projet et livraison d'un synthèse rédigée
- Feuilles de présence et pièces validant les échanges à distance
- Formulaire d'évaluation à chaud à la fin de l'accompagnement - Evaluation à 6 mois

Ressources techniques et pédagogiques

- Entretiens individuels approfondis
- Questionnaire d'itinéraire biographique / Questionnaire d'analyse de postes de travail
- Inventaire de personnalité et d'intérêts personnels et professionnels
- Utilisation de supports documentaires
- Rencontre avec des professionnels
- Rédaction d'une synthèse respectueuse des critères de qualité et d'objectivités définis par la loi

Modalités bilan à distance ou mixtes

Nature des travaux demandés au stagiaire :

- Test : 1 heure maximum Plateforme d'orientation : de 2 à 4 heures maximum
- Rédaction parcours et réalisations pro : 2 heures

Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance :

- Utilisation d'une plateforme de visio-conférence Partage d'écran
- Accès à des ressources via intranet organisme
- Accès outils via login / mot de passe
- Résumé des entretiens par mail suivi distant des travaux encadrés

Programme détaillé

BILAN DE COMPÉTENCES

1. Phase d'accueil

- Etape d'accueil et de contractualisation
- Confirmation de l'engagement mutuel

2. Phase préliminaire

- Présentation de la démarche
- Bilan Informations sur le déroulement du Bilan et les méthodes utilisées
- Analyse de la demande et des besoins
- Vérification de l'adéquation du projet envisagé avec le parcours de formation et professionnel

3. Phase d'investigation

- Analyse du parcours scolaire et professionnel
- Identification des intérêts et motivations, des compétences professionnelles, des valeurs et aptitudes
- Recherche documentaire et élaborations de projets sur les pistes professionnelles travaillées
- Etude et faisabilité du projet (marché du travail, enquête terrain, formations accessibles...)
- Validation du projet et définition du plan d'action à mettre en œuvre

4. Phase de conclusion

- Restitution d'un dossier de synthèse avec les entretiens et tests passés
- Mise en place d'un suivi à chaud et à 6 mois après la fin du bilan